

RECHERCHES ET FORAGES pétrole au Maroc et en Tunisie

S.A., 1916, pour 50 ans.

1918 (juin) : filialisation de la branche marocaine sous le nom de la
[Compagnie chérifienne de recherches et de forages](#)

Vingt-cinq permis de recherches
(*Le Sémaphore algérien*, 20 juin 1918)

Vingt-cinq permis de recherches de mines du 2^e groupe (?) — excusez du peu — viennent d'être délivrés à la Société de forages et de recherches dont le siège social est à Paris, 94, rue de la Victoire où se trouvent les bureaux de notre confrère la « Finance Coloniale ».

C'est dans les environs de Bizerte que sont les gisements faisant l'objet des arrêtés institutifs des permis de recherches.

Société de recherches et de forages
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} décembre 1918, p. 616)

Cette société, dont le siège est à Paris, 7, r. de Surène, porte son capital à 10 MF.

La société a effectué déjà des travaux de sondage et de préparation. Elle dispose d'un matériel important ; et surtout, elle a obtenu, en Tunisie et au Maroc, des concessions qui lui confèrent un champ d'action étendu, que l'on espère fécond.

Les privilèges au Maroc sont complétés par des marchés de services publics pour la vente sur place, à des conditions intéressantes, d'un tonnage important.

Rappelons que le conseil, présidé par M. Chaillien [*sic* : *Chailley* ¹], comprend M. Bondonneau ², Fondère ³, de Freycinet ⁴, Monmont, Renevey ⁵, Riollot ⁶, Superville ⁷ et Thibaud ⁸.

ÉTUDES FINANCIÈRES

SOCIÉTÉ DE RECHERCHES ET DE FORAGES

(*L'Information financière, économique et politique*, 31 septembre 1919)

On a introduit la semaine dernière sur notre marché les actions de la Société de Recherches et de Forages, et il faut accueillir avec sympathie cette nouvelle venue, dont la création manquera peut-être une date dans l'histoire générale de notre industrie.

La Société de Recherches et de Forages a, en effet, pour objet principal la recherche du pétrole dans notre vaste empire nord-africain. Les probabilités d'existence du précieux combustible liquide sont d'ailleurs admises depuis longtemps, les Anglais notamment s'étaient intéressés à cette question, mais, jusqu'à présent, les Français n'avaient à peu près rien fait dans cet ordre d'idées et c'est une nouvelle occasion de déplorer le manque d'esprit d'initiative qui, trop souvent, paralyse chez nous les bonnes volontés. Certes, s'il s'était agi d'aller chercher du pétrole dans de lointains pays, les capitaux français auraient marqué le plus vif empressement, mais dès l'instant où l'on parlait d'une colonie française, les capitaux devaient se terrorer.

Il faut donc rendre hommage à ceux qui, sans craindre de se heurter au scepticisme de nos capitalistes, n'ont point hésité à aventurer leur propre argent pour doter notre pays d'une nouvelle source de richesses. D'ailleurs, c'est la première fois que la Société de Recherches et de Forages se fait connaître du grand public. Jusqu'à présent, elle a travaillé en silence et c'est seulement parce qu'elle peut apporter aujourd'hui des faits positifs et parce qu'elle a besoin d'élargir le cadre de ses opérations qu'elle convie les milieux financiers à s'associer avec elle. C'est là la raison de l'introduction en Bourse des actions et cette introduction est d'autant plus attrayante que les actionnaires ont en

¹ Joseph Chailley : voir [Qui êtes-vous ?](#)

² Henri-Émile-Eugène Bondonneau : fils d'Émile Bondonneau, fabricant de poêles à charbon et marchand de combustible à Paris. Prospecteur minier en AOF dans les années 1900 (concessions apportées à l'Ivory Coast Goldfields), puis administrateur des Rizeries d'Extrême-Orient, de Cholon, de la Standard franco-américaine (1920-1930) et de la Société technique d'exploitation bananière, en Guinée (1933). Actionnaire de la Société française radioélectrique. Chevalier (1925), puis officier (1935) de la Légion d'honneur.

³ Alphonse Fondère (Marseille, 1865-Addis-Abéba, 1930) : président des Messageries fluviales du Congo et d'Afrique et Congo, administrateur de la Compagnie minière du Congo français... Voir [encadré](#).

⁴ Né en 1857 à Rochefort-sur-Mer. De la maison Schneider et de la Compagnie marocaine.

⁵ Georges Renevey : ingénieur, secrétaire de Mines et minerais (présidé par son père Eugène), administrateur du Crédit foncier colonial, des Mines et usines de cuivre de Chanaral et des Mines de cuivre de Catemou (Chili)(avec Eugène), administrateur de l'Électrométallurgie du Palais (filiale de Dives, présidé par Eugène), administrateur des Mines de Pujol (Aude), des Anthracites de Saint-Agnès (Isère)...

⁶ Jules Riollot (1872-1944) : ingénieur des mines (Saint-Étienne, 1892), successivement aux Mines de Blanzay et de Gouy-Servins, administrateur des Mines de Chelalla, de Fedj-el-Adoum, du Djebel-Lorbeus, de la Minière du Djendli, des Mines d'or de l'Andavakoëra, administrateur délégué de la Société du Guergour, ingénieur-conseil de la Compagnie générale du Maroc (1912)...

⁷ Maurice Superville (Bordeaux, 22 avril 1867-Saint-Médard-en-Jalles, 17 déc. 1942) : administrateur colonial, explorateur, puis homme d'affaires. Il fut impliqué dans une quarantaine de sociétés, dont plusieurs avec Fondère, depuis la Kotto en 1899 jusqu'à la Holding coloniale, qu'il présida. Voir [encadré](#).

⁸ Pierre Thibaud (1868-1945) : de la Thibaud-Gibbs, du Fly-Tox, de La Brosse et Dupont, de la Franco-Wymoing et diverses sociétés malgaches (Nosybéenne d'industries agricoles, Compagnie Sambiranaise, Sté agricole de Sambirano)...

perspective des droits de souscription avantageux pendant la période où la Société devra procéder à des augmentations de capital et au fur à mesure de ses découvertes et pour les mettre en valeur.

Ainsi que l'indique son nom, la Société des Recherches et Forages a principalement pour but des recherches minières ; elle s'est surtout attachée jusqu'ici à la découverte du pétrole, mais, au cours de très importants travaux de prospection qu'ont effectués ses ingénieurs, elle a recueilli une documentation des plus intéressantes concernant les mines de toute nature. Le moment venu, elle saura utiliser cette documentation.

La Société de Recherches et de Forages n'a pas l'intention d'exploiter directement toutes les richesses minérales qu'elle pourra découvrir ; ce serait un trop vaste objet ; elle se bornera à constituer des filiales autonomes pour l'exploitation de ces richesses, mais la création de ces filiales lui procurera de sérieux avantages et lui permettra d'assurer à ses propres actionnaires une situation privilégiée. Dans cet ordre d'idées, la Société de Recherches et de Forages a constitué déjà une première filiale, qui est la Compagnie Chérifienne de Recherches et de Forages, laquelle possède dès maintenant des droits d'exploitation. Nous reviendrons plus loin sur ce point.

La recherche des gisements de pétrole ou, plus généralement, de tous gîtes minéraux exige le concours de techniciens autorisés et la Société de Recherches et de Forages s'est assuré le concours d'hommes de science dont le nom fait autorité ; ce sont : M. Gentil, professeur à la Sorbonne, M. Lugeon, professeur à l'Université de Lausanne et, enfin, M. Mrazec, l'un des techniciens les plus réputés du pétrole en Roumanie.

Les recherches de ces techniciens ne se sont pas bornées à un examen géologique de la surface ; elles ont été accompagnées de recherches en profondeur au moyen de sondages et c'est grâce à ces sondages qu'on a pu délimiter les zones où l'on doit rencontrer le pétrole. Les premiers résultats positifs ont été obtenus au Maroc dans la région de Tselfat, entre Fez et Meknès ; la nappe pétrolifère a été rencontrée à une profondeur de 89 mètres et cette découverte a fait l'objet d'une communication officielle du commissaire aux essences, M. Henry Bérenger, au Comité des essences et pétroles. La production de la sonde, qui, répétons-le encore, n'est qu'une sonde de recherches, dépasse deux tonnes par jour et l'on va installer maintenant une forage d'exploitation à grande profondeur, en même temps que l'on va multiplier les forages superficiels grâce auxquels les ingénieurs de la Compagnie comptent pouvoir alimenter largement la consommation du Maroc dès 1921. Le pétrole que l'on extradât actuellement, présente comme qualité de très grandes analogies avec le pétrole roumain.

Ces travaux ont été exécutés par la Compagnie Chérifienne de Recherches et de Forages qui est titulaire d'un double contrat avec le gouvernement chérifien, d'une part, et, entre l'autorité militaire, d'autre part. En vertu de ces contrats, la Compagnie Chérifienne possède le privilège exclusif des recherches de gisements pétrolifères dans une zone de 100.000 hectares et elle pourra choisir sur ces 100.000 hectares une zone de 60.000 hectares dans laquelle elle aura un droit exclusif d'exploitation. Comme la Compagnie Chérifienne a acquis en outre de tierces personnes des droits de recherches s'étendant sur 30.000 hectares, elle détient en réalité un domaine de 90.000 hectares.

En dehors du Maroc, la Société de Recherches et de Forages a poursuivi ses recherches en Tunisie et elle a acquis, soit directement du gouvernement tunisien, soit par achats à des tiers, un ensemble de permis de recherches pour pétrole qui s'étend, sur 20.800 hectares. La majeure partie de ces permis se trouvent situés près du golfe de Tunis, au nord de Tunis entre Matteur et la mer. Deux autres groupes sont situés au sud du golfe de Tunis ; enfin, le troisième groupe se place au nord de Teboursouk.

La découverte du pétrole sur les territoires réservés à la Compagnie chérifienne a évidemment une importance qu'il est inutile de souligner, mais il faut prendre garde que la Compagnie Chérifienne possède également des concessions d'eau qui peuvent

donner lieu à des profits extrêmement intéressants. En particulier, cette Compagnie va être chargée de l'alimentation en eau de la ville de Safi. Jusqu'à présent, la Société de recherches et de forages n'a obtenu aucun permis de recherches en Algérie mais elle s'est cependant mise sur les rangs pour effectuer des recherches de pétrole sur le territoire algérien.

Constituée en pleine guerre au modeste capital de 156.000 francs, la Société de Recherches et de Forages a porté successivement son capital à 475.000 francs et 750.000 francs en 1917, à 3 millions en 1918, et enfin à 5, puis 7 millions 1/2 en 1919. Le principal promoteur, qui est en même temps le président du conseil, est M. Chailley, ancien député et directeur de l'Union Coloniale ; le vice-président est M. de Saulces de Freycinet, ancien directeur du Creusot ; le conseil comprend plusieurs membres du conseil de la Franco-Wyoming.

Il faut signaler d'une façon toute spéciale le fait que le capital de la société n'est grevé que de très faibles apports générés par la remise de 1.200 parts fondateurs. Ces parts sont d'ailleurs rachetables pour une somme de 480.000 fr. à prélever sur les premiers bénéficiaires, d'autres termes, les bénéficiaires des apports se trouvent strictement limités par les statuts à une somme modique et encore ce bénéfice n'est-il payable que lorsque la Société sera elle-même entrée dans la période de production.

Il faut également signaler comme très heureuse l'initiative prise par le conseil d'administration de grouper les actionnaires en autant de consortiums qu'il y aura de régions en France contenant un nombre suffisant d'actionnaires pour nécessiter un groupement. Ces consortiums se réuniront dans les grandes villes et éliront un délégué par chaque fraction de capital de 500.000 francs. Ces délégués seront convoqués périodiquement au siège social ; ils seront tenus au courant de la marche des travaux et pourront présenter les desiderata des actionnaires. C'est une formule entièrement nouvelle et qui sera favorablement accueillie, car elle montre que, loin de chercher à se renfermer dans une tour d'ivoire, le conseil d'administration de la Société de Recherches et de Forages tient au contraire à ce que ses actionnaires aient vraiment le caractère d'associés.

Dans le cas actuel, cette façon de procéder présentera un très gros avantage et on peut même dire qu'elle s'imposait. En effet, il est indispensable que les actionnaires de la société soient les premiers informés des découvertes qui pourront être faites et il n'y a pas de meilleur moyen de les tenir au courant que de leur assurer par l'entremise des délégués une liaison constante avec leur conseil d'administration.

En résumé, la Société d'Entreprise de Recherches et de Forages présente un attrait indiscutable : elle n'a été présentée au public que lorsque les premiers travaux ont donné des résultats positifs ; son capital initial n'est grevé d'aucun apport sérieux ; enfin, elle offre aux actionnaires des facilités pour se tenir en relation permanente avec le conseil d'administration. Si l'on ajoute à cela la découverte du pétrole sur les terrains de la filiale marocaine, qui est un événement de grosse importance et qui légitime l'espoir de découvertes en profondeur analogues aux grands gisements pétrolifères du continent, on comprendra pourquoi les titres ont été accueillis avec faveur dans les milieux boursiers, malgré une ambiance générale peu favorable.

Signalons en terminant que le conseil d'administration comprend : MM. Chailley, ancien député, directeur de l'Union coloniale, président ; le baron de Saulces de Freycinet, ancien directeur du Creusot, vice-président ; De Caplane [Franco-Wyoming], président, et Bondonneau, vice-président de la Franco-Wyoming ; Fontaine, ingénieur des mines, administrateur-délégué de la Franco-Wyoming ; Superville, administrateur de la Banque de l'Afrique Equatoriale ; Thibaud, Industriel à Paris. ; Riollot, ingénieur des mines de la Compagnie Générale des Mines du Maroc ; Renevey, ingénieur des mines, de la Société Mines et Minerais ; Monmont, associé d'agent de change à Lyon ; Fondère, administrateur de diverses sociétés coloniales.

LE PÉTROLE AU MAROC
par M. Castelain,
ingénieur de l'École des Mines de Douai (1923),
chef des bureaux techniques du service des Mines de Rabat
Bulletin de l'Association des anciens de l'École des Mines de Douai

.....
Djebel Tselfat ⁹

Le Djebel-Tselfat est une montagne qui se dresse à 40 km au nord de Meknès, à 15 km à l'est de Petitjean, et dont le point culminant atteint 806 mètres. C'est, en réalité, l'extrémité d'une ride jurassique qui s'étend vers le nord depuis Moulay Idriss, soit 25 km environ.

Les suintements de pétrole y étaient connus depuis fort longtemps et, bien avant la guerre, les indices superficiels avaient éveillé l'attention des prospecteurs : les frères Mannesmann avaient, en effet, demandé de nombreux permis dans la région de Fès, de Meknès, de Port-Lyautey, de Taza et d'Ouezzane, alors que le groupe hollandais Muller convoitait déjà le Tselfat, en même temps, d'ailleurs, que le groupe Pearson.

Recherches de pétrole

Avant 1914, rien ou presque rien : deux ingénieurs français tentent deux sondages dans la vallée de l'oued Mollah. Ces sondages de 13 à 17 mètres de profondeur signalent des imprégnations dans les sables.

En 1919, commencent effectivement les recherches au Tselfat, par la [Société de Recherches et de forages](#). Le sondage n° 3, de 90 mètres de profondeur, situé sur le flanc est de la montagne, révèle un petit gisement. Ce sondage aurait donné jusqu'à 7.000 litres par jour en 1923, mais la production serait assez rapidement tombée à 4.000 litres (naphte pauvre en essence, riche en lampant, très paraffineux).

En 1923, d'autres sondages sont entrepris dans la même région et recourent l'assise productive à 110 mètres environ de profondeur.

Aucun fait saillant de 1923 à 1929.

.....
Bulletin de l'Association des anciens de l'École des Mines de Douai
(L'Écho des mines et de la métallurgie, 20 octobre 1934)

Les recherches de pétrole au Maroc et en Tunisie
(L'Écho des mines et de la métallurgie, 11 janvier 1920, p. 26-27)

Des recherches se poursuivent, notamment par la Soc. de recherches et de forages, que préside M. Chailley, directeur de l'Union coloniale, et qui est au cap. de 7 MF, ainsi que par sa filiale, la Soc. chérifienne de recherches et de forages.

La recherche des gisements de pétrole ou, plus généralement, de tous gîtes minéraux exige le concours de techniciens et la Soc. de recherches et de forages s'est assuré le concours d'hommes de science dont le nom fait autorité : ce st : M. Gentil, professeur à la Sorbonne ; Lugeon, professeur à l'université de Lausanne ; et, enfin, M. Mrazec, l'un des techniciens les plus réputés du pétrole en Roumanie..

⁹ Faut-il tirer une origine étymologique du mot Tselfat ? On l'a quelquefois rapproché de « Solfatare ». Les solfatares sont ries dégagements violents de vapeur d'eau mélangée d'hydrogène sulfuré.

Les recherches de ces techniciens ne se st pas bornées à un examen géologique de la surface ; elles ont été accompagnées de recherches en profondeur au moyen de sondages et c'est grâce à ces sondages qu'on a pu délimiter les zones où l'on doit rencontrer le pétrole. Les premiers résultats positifs ont été obtenus au Maroc dans la région de Tselfat, entre Fez et Meknès ; la nappe pétrolifère a été rencontrée à une profondeur de 89 m. et cette découverte a fait l'objet d'une communication officielle du commissaire aux essences, M. Heny Bérenger, au cté des essences et pétroles. La prod. de la sonde qui, répétons-le encore, n'est qu'une sonde de recherche, dépasse 2 t. par jour et l'on va installer maintenant un forage d'exploration à grande profondeur, en même temps que l'on va multiplier des forages superficiels grâce auxquels les ingénieurs de la Compagnie comptent pouvoir alimenter largement la consommation du Maroc dès 1921. Le pétrole que l'on extrait actuellement présente de très grandes analogies avec le pétrole roumain.

.....
En dehors du Maroc, la Soc. de recherches et de forages a poursuivi ses recherches. en Tunisie et elle a acquis, soit directement du gouvernement tunisien, soit par achats à des tiers, un ensemble de permis de recherches pour pétrole qui s'étend sur 20.800 hectares. La majeure partie de ces permis se trouvent situés près du golfe de Tunis, au nord de Tunis, entre Matteur et la mer. Deux autres groupes st situés au sud du golfe de Tunis ; enfin, le troisième groupe se place au nord de Teboursouk.

Revue financière
(*Le Sémaphore algérien*, 18 février 1920)

La Société Recherches et forages, qui procède à de nombreux sondages au Maroc et dans l'Afrique du Nord en vue de découvrir de nouveaux gisements pétrolifères, se traite aux environs de 188 francs.

L'action « Recherches et forages »
(*Le Sémaphore algérien*, 17 mars 1920)

L'action « Recherches et forages » reste intéressante à 178, au moment où se produit, dans le monde entier, une énorme demande de pétrole à laquelle la production actuelle ne peut suffire à faire face. Le meilleur remède à cette situation, consiste évidemment à augmenter la production, en mettant en valeur de nouveaux champs pétrolifères, et c'est précisément ce à quoi s'emploie la Société des Recherches et Forages. Elle a déjà réussi à découvrir des gisements de pétrole dans le Nord du Maroc, et elle continue ses travaux de prospection dans nos autres colonies de l'Afrique du Nord.

La recherche du pétrole dans l'Afrique du Nord
(*Le Sémaphore algérien*, 31 mars 1920)

Un groupe de capitalistes français s'est avisé, non sans quelque hardiesse, de faire des recherches de pétrole dans une certaine étendue de nos territoires de l'Afrique du Nord, au Maroc et en Tunisie notamment, territoires indiqués comme susceptibles de contenir des sources de l'huile minérale précieuse.

La Société de recherches et de forages a été constituée le 26 juin 1918, tout d'abord, au modeste capital de 150.000 francs. Successivement: ce capital a été porté à 475.000 francs, 750.000 francs, 3 millions de francs, 5 millions de francs, enfin à 7 millions 500.000 francs.

Elle a procédé à la création d'une filiale marocaine dite Compagnie chérifienne de recherches et de forages dont la presque totalité du capital de 3 millions a été souscrite par la société mère.

Cette filiale a été requise par l'autorité militaire du Maroc de procéder à des recherches sur un domaine de 100.000 hectares devant être réduit à 60.000 hectares qui seront concédés à la Compagnie selon le droit commun sous la forme de permis de recherches de permis d'exploitation et de concession.

Des contrats ont été aussi passés par la société avec des particuliers, contrats qui portent à 90.000 hectares l'étendue des territoires à exploiter par la filiale et par la société mère elle-même.

En Tunisie, les recherches de pétrole concédées tant par l'administration que par des particuliers portent sur un domaine de 20.800 hectares.

Or l'ensemble de ces concessions (Maroc et Tunisie) réalise les conditions d'existence du pétrole. C'est du moins l'opinion ferme que les géologues de la société ont acquise à la suite de leurs exploitations à travers l'Afrique du Nord.

Ces savants sont : MM. Gentil, professeur de géologie à la Sorbonne ; Lugeon, professeur de géologie à l'université de Lausanne ; Joleaud, docteur ès sciences, chargé de cours à la Sorbonne.

En outre, la société s'est attaché une des plus hautes autorités étrangères de la géologie du pétrole, le professeur Mzarec, de Roumanie.

D'ailleurs, la matérialité de l'existence du pétrole en Tunisie, en Algérie et au Maroc est prouvée par l'exploitation de Tliouanet, entrée dès maintenant dans la période industrielle.

La technique du forage est représentée dans la Société de recherches et de forages par trois ingénieurs ayant acquis une grande expérience, sur les chantiers de pétrole en Roumanie, en Galicie et en République argentine.

Le président de la société, M. Joseph Chailley, qui en est le fondateur, ne doute pas qu'on trouvera le pétrole dans les domaines concédés, si l'on dispose des capitaux nécessaires. Suivant lui, la découverte du pétrole dans les terrains où est indiqué ne présente d'aléas qu'autant que les capitaux sont insuffisants.

« Avant la cinquième tentative — c'est le dicton parmi les pétroliers —, le pétrole jaillit. »

D'où la nécessité des augmentations successives du capital de la société.

La seule charge actuelle du capital est le rachat des parts de fondateurs dont on a eu soin, à l'origine, de fixer le montant global soit 480.000 francs payables en dix années, sur les bénéfices sociaux.

Ajoutons, toujours d'après M. Chailley, qu'une organisation originale des actionnaires doit arriver à grouper autour de l'entreprise des concours importants en établissant entre ces concours et la société une liaison permanente. Dans chacune des villes où les augmentations de capital sont pratiquées, il est créé des comités qui seront rattachés à la société par des délégués, à raison d'un délégué par chaque groupe de 500.000 fr. souscrits. Chaque trimestre, ces délégués ne seront convoqués à Paris et auront dans la réunion qui s'y tiendra, voix consultative. Ils pourront suivre ainsi l'affaire en pleine connaissance de cause et l'aider, s'ils le jugent bon, dans tous ses développements intérieurs.

Cette combinaison toute nouvelle assurera aux actionnaires la possibilité de connaître à fond l'état de leurs affaires.

Dernière remarque du président de la société :

« Une entreprise de pétrole comporte toujours, dit-il, un certain aléa.

Nous avons non seulement évité de faire appel à la petite épargne, mais nous avons tout fait pour la décourager.

D'une manière générale, nous n'avons sollicité que les riches capitalistes et même que la partie de leurs capitaux qui peut, sans inconvénients pour eux, courir des risques.

Cela dit et répété, par devoir de conscience ; nous tenons cependant à bien établir aujourd'hui, dans notre pensée sur ce point : existe-t-il du pétrole sur notre domaine ? L'aléa n'existe plus, il ne subsiste — et même dans la mesure indiquée plus haut — que sur l'étendue des dépenses à faire pour le découvrir.

On doit souhaiter non seulement pour les intérêts engagés mais avant tout pour le développement de nos possessions de l'Afrique du Nord et l'approvisionnement en pétrole de la métropole, que les prévisions du président de la Société se réalisent. — (Le « Temps »).

RECHERCHES ET FORAGES (*Le Journal des finances*, 16 avril 1920)

L'action de la SOCIÉTÉ DE RECHERCHES ET FORAGES s'inscrit à 177 sans aucune activité et l'on offre hors cote à 150 fr. Nous apprenons que cette affaire, qui avait mené grand bruit autour de ses découvertes de gisements pétrolifères au Maroc, n'éprouve que des déboires.

Il est très exact que la société dépense beaucoup d'argent en prospections, mais sans résultats appréciables. Les forages entrepris dans la région de Tselfat comprise dans les 90.000 hectares de ses concessions, entre Meknès et Fez, ont permis d'atteindre quelques poches, mais le rendement, aujourd'hui interrompu, n'a pas permis à beaucoup près de couvrir les frais qu'entraînent ces coûteux essais ainsi que la création d'une amorce de raffinerie à K'Nitra [Kénitra].

En Tunisie, où ses permis de recherches s'étendent sur 21.000 hectares, les forages à grande profondeur n'ont jusqu'ici donné aucun résultat.

RECHERCHES ET FORAGES (*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juillet 1920, p. 277)

Cette soc., ainsi qu'on le sait, a rencontré le pétrole à 89 m. de profondeur, au cours du forage d'un puits de recherche. Malheureusement, ce puits se trouve à l'intérieur d'un permis dont la propriété lui est contestée par la société anglaise Pearson. La commission arbitrale internationale a même décidé d'accorder ce permis à la société Pearson.

Autrefois, Ludovic Breton fit aussi un sondage p. découvrir le prolongement du bassin du Pas-de-Calais. Il trouva le charbon, mais le sondage fut reconnu être sur la concession des mines de Nœux.

FRANCO-WYOMING (*Le Journal des finances*, 3 septembre 1920)

.....
Aujourd'hui, la société n'exploite plus directement ; son actif se compose de son portefeuille et de participations diverses [...] qui sont nombreuses et dans lesquelles des

capitaux importants sont investis en valeurs telles que Enalgrea, Western States, Recherches et forages [...].

(Le Journal des finances, 1^{er} octobre 1920)

Recherches et forages est peu traité mais se ranime à 112 Une assemblée extraordinaire est convoquée pour le 12 octobre à l'effet d'autoriser le conseil à porter le capital à 50 millions de francs en une ou plusieurs fois.

RECHERCHES ET FORAGES

(Le Journal des finances, 18 mars 1921)

Les actions RECHERCHES ET FORAGES introduites sur le marché en Banque, au mois de décembre 1919, ont atteint, peu de temps après, les environs de 200 fr. La décadence des cours s'est poursuivie, ensuite, à peu près sans interruption ; elles ne se négocient plus actuellement que très difficilement autour de 55 fr. La situation de l'affaire paraît, en effet, très difficile, et telle qu'on pouvait la redouter, lorsqu'il y a un an une publicité tapageuse a essayé de présenter au public, les fragiles hypothèses sur lesquelles reposait l'entreprise, comme des bases positives. La Société RECHERCHES ET FORAGES, dont le capital a été porté, par rapides étapes, jusqu'à 10 millions (le Conseil disposant des pouvoirs nécessaires pour l'élever jusqu'à 60 millions), poursuit un peu partout et principalement dans l'Afrique du Nord, au Maroc, les recherches de tous gisements miniers. Son activité s'est exercée surtout vers le pétrole. Or, il ne semble pas, en dépit de ce qui a été dit jadis, qu'elle ait obtenu des résultats bien concluants.

Sa filiale, la Compagnie chérifienne de recherches et forages, à laquelle elle délègue ses droits dans le protectorat, n'a pas dépassé l'ère des recherches, malgré tout ce qui a été prématurément dit à cet égard. Les travaux de prospection se poursuivaient sous la direction de M. Gentil, professeur à la Sorbonne, et qui, en dépit de ses titres éminents, ne paraissait pas spécialement désigné pour une œuvre de cette nature. On dit, du reste, que devant l'aboutissement négatif de ses efforts, la société vient de faire appel à un ingénieur roumain, spécialiste du pétrole, qui, en ce cas, ferait double emploi, à moins que ce soit le même que l'on nous présente à nouveau, avec un certain M. Mrazec, dont elle s'était, déjà, lors de sa création, assuré le concours « comme celui d'un des techniciens les plus réputés de l'industrie des pétroles en Roumaine. »

En somme, il résulte de tout ceci que la Société RECHERCHES ET FORAGES n'a obtenu encore aucun indice sérieux de la présence du pétrole en quantité exploitable dans les régions où elle opère.

À propos du pétrole marocain
par M. L.

(Le Journal des finances, 29 avril 1921)

Quand, avec les moyens modernes, un pays a été consciencieusement prospecté par des techniciens habiles et qu'ils ont conclu à l'absence de houille, de fer, de cuivre, de plomb, d'argent ou d'or, en un mot d'un minerai plus ou moins précieux, dans des conditions qui en permettent une exploitation rémunératrice, on peut généralement les en croire. En matière de pétrole, on ne sait jamais. Une équipe peut réussir là où vingt

autres ont échoué. Il faut le coup de chance, le forage heureux qui atteint la nappe avant que les fonds dont on dispose aient été entièrement absorbés, sinon la mise est perdue et il n'y a plus qu'à passer la main. Avant de porter un jugement quel qu'il soit sur une entreprise de recherches en matière de terrains pétrolifères, il faut toujours avoir présente à l'esprit l'histoire de la Colombia. Les fonds allaient être épuisés, les prospecteurs, découragés, sûrs néanmoins de l'existence du naphte, allaient quitter la Roumanie, quand leur dernier forage fut un coup de fortune, d'autant plus prodigieux que tout espoir était abandonné. La Colombia se négociait pour quelques francs. Elle n'allait bientôt plus valoir que son pesant de papier quand le geyser jailli de la sonde Moreni la fit monter en un rien de temps à quelques milliers de francs. Comment s'étonner, après des expériences semblables, du pouvoir magique dont jouissent les entreprises de pétrole, même celles qui paraissent condamnées à leur naissance ?

C'est sous le bénéfice de cette observation que nous jetterons un coup d'œil sur les sociétés de recherches de pétrole qui opèrent au Maroc, et notamment sur la Société de Recherches et forages.

Le pays qui se dénomme au Maroc, un peu ambitieusement, et tout à fait prématurément le « pays naphitifère », est situé au sud de la zone espagnole, entre Fez-et Taza. Dans cette région, il y a — le fait a été reconnu — des schistes bitumineux. Des suintements de pétrole ont été observés et, jusqu'ici, on a retiré, avec beaucoup de peine, 20 tonnes d'huile minérale, en tout et pour tout. Il ne saurait donc être question d'une extraction de pétrole au Maroc. Les plus expérimentés parmi les spécialistes sont même d'avis que le terrain ne présente pas avec une suffisante netteté les signes géologiques caractéristiques de la présence du naphte.

Deux faits sont tout à fait indicatifs de l'état d'esprit qui règne dans les sphères compétentes au sujet du pétrole marocain.

Sollicité de s'y intéresser, le grand expert des pétroles de Roumanie s'y est, pour l'instant, refusé, et l'initiateur du pétrole au Maroc, un de nos géologues les plus réputés, qui vient de faire dans l'empire chérifien un séjour d'un mois, ne paraît pas s'être particulièrement préoccupé de l'état des recherches de la société qu'il administre.

En ce qui concerne le pétrole marocain, la position de la question peut se définir d'un mot : Jusqu'à présent, rien de positif.

Société de Recherches et Forages
(*La Journée industrielle*, 18 juin 1921)

Le» actionnaires de cette société, dont le siège est à Paris, 7, rue de Surène, réunis avant-hier en assemblée ordinaire, sous la présidence de M Chailley, ont approuvé les comptes présentés par le conseil.

Le rapport soumis aux actionnaires rappelle que l'assemblée» du 10 août dernier a ratifié l'augmentation du capital social, porté de 7.500.000 fr. à 10 millions.

La direction technique de la société est actuellement composée de cinq géologues qui donnent aux forages un caractère aussi méthodique et aussi scientifique que le permettent les recherches de cette nature. Le professeur Mrazec a, depuis les premiers mois de 1921, abandonné ses fonctions en Roumanie pour venir à la Société de Recherches et forages, et, d'accord avec le professeur Gentil, il a tracé un programme définitif de recherches à grande profondeur.

Le programme, dont l'exécution a aussitôt commencé, comporte notamment deux forages dans la région de Slouguir, avec deux machines Star (la profondeur prévue est de 200 à 300 mètres), un sondage profond avec l'appareil canadien d'une profondeur de 500 à 600 mètres et la continuation de la prospection géologique des régions non encore entièrement étudiées

Le rapport donne quelques renseignements statistiques sur la situation des recherches et forages en Tunisie. Quatre cents permis portant sur une surface de 168.800 hectares sont détenus par cinquante sociétés sur lesquelles deux seulement font des travaux. La Société de Recherches et Forages possède à seule 34 permis portant sur 21.600 hectares.

De son côté, la Compagnie Chérifienne de Recherches et Forages poursuit l'exécution du programme, tracé également par le professeur Mrazec, comportant deux forages dans la région de Moulay Idriss, quatre sondages dans le Rharb et deux sondages complémentaires dans d'autres régions du Maroc. Au Maroc, 600 permis de recherches d'hydrocarbure ont été accordés, portant sur 960.000 hectares et repartis entre trente prospecteurs ou sociétés. La Compagnie Chérifienne de Recherches et Forages possède à elle seule 143 permis portant sur 150.000 hectares.

Un actionnaire a fait observer que les dépenses de la société étaient hors de proportion avec le capital dont elle dispose, et qu'une augmentation du capital étant actuellement irréalisable, il convenait de « mettre l'affaire en veilleuse ». De grosses sommes ont été dépensées et aucun résultat tangible n'a encore été obtenu.

Le président a répondu que la société continue activement ses recherches au Maroc, où il y a certainement du pétrole. Beaucoup d'argent a été dépensé, c'est évident, mais c'est le cas de toutes les sociétés de recherches. C'est ainsi qu'une société de recherches bien connue, au capital de 20 millions, a déjà dépensé 26 millions sans avoir recueilli un litre de pétrole. Au point de vue technique, la société n'a rien à envier. Au point de vue financier, disposera-t-elle des fonds nécessaires pour mener à bien les travaux en cours ? C'est là une question qui sera discutée à une prochaine assemblée extraordinaire où le président fera connaître les propositions qui ont été faites au conseil.

(*Le Journal des finances*, 12 août 1921)

L'action RECHERCHES ET FORAGES est tombée aux environs de 36, effondrement qui ne surprendra pas nos lecteurs, car nous avons, à plusieurs reprises, dénoncé la conception anormale sur laquelle reposait cette entreprise qui a voulu faire participer le public aux aventures des recherches minières, besogne à laquelle ne doivent être employés que les capitaux personnels ou ceux des syndicats constitués spécialement à cet effet et capables de mesurer les risques encourus. Au surplus, à cette faute initiale se sont ajoutées, et les déclarations du conseil à la dernière assemblée ne l'ont pas dissimulé, des erreurs — mettons erreurs — de gestion et d'administration telles qu'elles compromettent l'avenir prochain de la société. Le président de la réunion, en reconnaissant qu'il « n'avait pas une grande expérience industrielle », a admis « que beaucoup d'argent avait peut-être été dépensé mal à propos ». Du reste, un scrutateur n'avait pas hésité précédemment, en se plaignant des frais d'administration, à indiquer « que la société ne pouvait plus vivre sans une nouvelle augmentation de capital » mais que celle-ci était pratiquement irréalisable, et qu'en conséquence, si un changement imprévu ne survenait « avant six mois, on serait acculé à la liquidation ».

En souhaitant que cette éventualité désastreuse ne se réalise pas, il faut reconnaître toutefois que, pendant ces dernières semaines, rien n'est survenu, laissant entrevoir qu'elle pourra être évitée.

(*Le Journal des finances*, 16 septembre 1921)

L'action Recherches et forages demeure tout à fait déprimée à 38. Le quorum statutaire n'ayant pas été atteint à l'assemblée extraordinaire qui devait se tenir hier, celle-ci a été remise au 7 octobre. On sait que cette assemblée devait statuer sur l'augmentation du capital et l'autorisation à donner au conseil en vue d'une émission d'obligations.

(Le Journal des finances, 14 octobre 1921)

L'assemblée extraordinaire du 7 octobre de la SOCIÉTÉ DE RECHERCHES ET DE FORAGES a autorisé le conseil à se procurer de nouvelles disponibilités. Il s'agirait en l'espèce de 2.500.000 francs en actions et de 1.500.000 fr. en obligations, soit au total 4 millions de francs.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que la société, au capital de 10 millions de francs, n'a obtenu, jusqu'à ce jour, aucun résultat positif, et qu'au 31 décembre 1920, il ne lui restait plus pour vivre que 1.200.000 fr. environ. L'augmentation de capital est donc plus que nécessaire pour assurer la continuation de l'existence de l'affaire.

La société n'a vraiment pas eu de chance jusqu'à ce jour. Elle avait fini, après de longs et coûteux travaux, par découvrir du pétrole, mais, par un malencontreux hasard, le terrain sur lequel avait été opéré le forage n'appartenait pas à la société, qui en a été dépossédée au profit d'une compagnie anglaise

Bref, le conseil estime qu'il convient maintenant de jouer la dernière carte. « Nous travaillons, a déclaré le président, avec acharnement, et le plus économiquement possible. Nous avons la conviction de trouver le pétrole. Certes, la situation est difficile et délicate, mais je ne peux que la comparer à celle de la Colombia, qui elle-même, était sur le point d'atteindre le pétrole au moment où ses disponibilités étaient presque épuisées ».

Certes, la comparaison est encourageante, et nous souhaitons pour les actionnaires qu'elle se réalise.

On nous permettra toutefois de répéter la conclusion d'une note que nous consacrons à l'affaire le 25 mars dernier :

« Les travaux de recherches, toujours hasardeux et souvent décevants, doivent être financés par des syndicats de gros capitalistes habitués à courir les risques inhérents à ce genre de tentative et capables éventuellement d'en recueillir les bénéfices. En revanche, c'est toujours une erreur que de vouloir y intéresser le public épargnant. »

Il est vrai que le dit public savait ce qu'on lui offrait. La société n'a pas dissimulé son objet social que son titre seul indiquait. Les actionnaires seraient donc mal venus de se plaindre en constatant que leurs titres, payés aux environs de 200 francs au début de 1920, ne valent plus que 31 francs.

Qu'ils se consolent en pensant à la Colombia comme le leur conseille le président !

SOCIÉTÉ DE RECHERCHES ET DE FORAGES
(Les Annales coloniales, 21 octobre 1921)

Les actionnaires de cette société, dont le siège est à Paris, 7, rue de Surène, se sont réunis hier en assemblée extraordinaire, sous la présidence de M. Chailley, président du conseil d'administration.

L'assemblée a confirmé l'autorisation de principe qu'elle avait déjà donnée au conseil de porter le capital de 10 à 50 millions par la création d'actions ordinaires.

Elle a, en outre, donné au conseil tous pouvoirs à l'effet de créer des actions de priorité, à vote plural, pour une somme de 2 millions et demi et d'émettre des obligations.

AEC 1922/542 — Sté de recherches et de forages, 7, rue de Surène, PARIS (9^e)
Capital. — Sté an. f. en 1916, 10 millions de fr., en 100.000 act. de 100 fr.
Objet. — Entreprise de forages, recherches, exploit. des eaux et des substances min. et notamment du pétrole ; traitement industr. de ce produit.
Conseil. — MM. J[oseph] Chailley, présid. ; H[enry] de Freycinet [Schneider/Compagnie marocaine], G[eorges] Renevey, G[abriel] Guët¹⁰, admin.

Recherches et forages.
(*Le Journal des finances*, 7 juillet 1922)

On se souvient peut-être que les 25 mars et 14 octobre 1921, nous avons signalé à nos lecteurs les aléas que présentait cette société dont les titres pouvaient peut-être intéresser les syndicats de gros financiers, mais non le public épargnant.

Les événements ont, depuis longtemps, justifié nos prévisions. L'action Recherches et forages est progressivement revenue du 200 francs à 1920, à 14 francs, et le dernier rapport constate que les travaux sont entravés par l'absence de disponibilités.

L'assemblée tenue le 20 juin a pris en considération la suggestion d'un certain nombre d'actionnaires, tendant à créer des actions de priorité dans la proportion de 10 à 15 % du capital d'origine.

Nous doutons que la société puisse se procurer beaucoup d'argent par ce moyen. Ses titres ne seront longtemps encore que de simples billets de loterie. Nous exprimions déjà cette opinion il y a quelque quinze mois. Le moment n'est pas encore venu d'en changer.

Courrier de la Tunisie
La vie économique
(*Les Annales coloniales*, 8 août 1922)

La Société de recherches et de forages, qui a son siège à Paris, 7, rue de Suresnes, et dont le président du conseil d'administration est M. Joseph Chailley, effectuait depuis trois ans, sous la direction de M. François, ingénieur des Mines, des sondages dans la région de Medjez-el-Bab en vue de capter des gisements de pétrole.

Ces travaux ont été hier, couronnés de succès et un sondage dans un puits à Slouguia, entre Testour et Medjez-el-Bab, a soudain fait jaillir une nappe de pétrole.

Quatre-vingts litres ont été ainsi recueillis et un échantillon immédiatement apporté à la Direction des Travaux publics, à Tunis.

Plusieurs torpilles ont été immédiatement lancées au fond du puits pour l'approfondir. D'autre part, M. François a donné quelques renseignements sur ces travaux.

« Des études géologiques minutieuses et très longues, nous a-t-il déclaré, ont précédé les travaux proprement dits. Des géologues ont, durant près de trois ans, établi une délimitation des terrains pétrolifères.

¹⁰ Gabriel Guët : banquier à Paris.

Cette délimitation a demandé un assez long temps, car on se trouvait dans un pays nouveau où le pétrole n'était pas repéré comme dans les pays où sa présence est connue. On a un peu agi sur des hypothèses. Quatre forages de prospection ont été entrepris dans le but d'étudier la structure géologique de la région.

Et c'est un de ces forages qui a donné le pétrole liquide que l'on a trouvé. Jusque-là, on avait seulement rencontré des imprégnations. Le terrain était composé de grès qui dégagait des odeurs de pétrole, mais rien ne suintait. On risquait donc de tomber sur des huiles légères qui sont peu intéressantes.

Enfin, au cours du forage, la pierre s'est coupée et a donné l'huile de pétrole. On a pu établir que si l'huile n'affluait pas, c'est que, quoique poreux, le grès est composé d'une infinité de grès très fins. Les terrains dont il s'agit sont fortement imprégnés et si le pétrole est trouvé, on peut envisager une exploitation de longue durée.

Cette huile ne provient pas d'une poche. Elle sort d'un niveau inférieur à la roche mère du pétrole. Et sous la poussée des gaz, elle est parvenue aux terrains poreux.

Maintenant qu'un résultat est atteint, on va attaquer à grande profondeur. Et vraisemblablement, le pétrole sera atteint entre 400 et 800 mètres en quantité industrielle exploitable. En tous cas, on possède des appareils pouvant aller jusqu'à 1.200 et 1.500 mètres. Ces appareils ont été construits par M. François lui-même à Nancy.

Ils sont actuellement sur place et vont fonctionner sous peu. On peut dire que d'ici deux mois, les travaux seront complètement repris. Ce ne seront plus alors des travaux de tâtonnement, car on sait maintenant le point qu'il faut attaquer.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHES et de FORAGES

S.A. au capital de 10 MF.

Siège social : PARIS, 7, rue de Surène

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 956)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 12 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 50 actions.

CHAILLEY (Jospeh), 3, r. de la Terrasse, Paris ; pdt ;

FREYCINET (Henry de), 54, r. de Londres, Paris ;

GUËT (Gabriel), 80, r. Saint-Lazare, Paris ;

RENEVEY (Georges), 8, r. Picot, Paris.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

HORAND (Fleury), 59, bd Beauséjour, Paris ;

RICHOU (Raymond), 4, place de Lorraine, Angers.

Objet : L'entreprise de forages et de ts travaux ayant trait à la rech. ou l'expl. des eaux et des substances minérales et notamment du pétrole, le traitement industriel de ces produits, l'obtention, l'exploitation ou la cession de ts droits mobiliers ou immobiliers se rattachant à l'objet social.

Capital social. — 10 MF, en 100.000 act. de 100 fr. À l'origine : 0,15 MF ; porté en 1916 à 0,475 MF, en 1917 à 3 MF, en 1918 à 5 MF et en 1920 au chiffre actuel.

Parts bénéficiaires. — 1.200.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 6 % d'intérêt aux act. Le solde : 10 % au conseil ; 20 % aux parts.

Cotation : Paris, marché en banque au comptant : actions.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1921

| ACTIF | |
|--|----------------------|
| Immobilisations : | |
| Frais de constitution et des augmentations de capital | 359.215 45 |
| Frais de premier établissement Tunisie | 575.331 75 |
| Machines, matériel, mobilier, installations de Tunisie | 829.230 25 |
| Mobilier, installations de Paris | 71.633 68 |
| Frais d'études et de missions | 165.151 31 |
| Travaux en Tunisie | 588.433 06 |
| Acquisition de droits au Maroc | 16.483 45 |
| Loyer, éclairage payés d'avance | 3.530 00 |
| Permis de recherches | mémoire |
| Disponibilités (Caisses et banques) | 44.002 90 |
| Actionnaires | 131.245 00 |
| Débiteurs divers | 4.466.090 50 |
| Portefeuille titres | 2.964.000 00 |
| Impôts et droits à récupérer | 96.757 04 |
| Comptes à régler | 63.563 76 |
| | <u>10.374.668 15</u> |
| PASSIF | |
| Capital | 10.000.000 00 |
| Créditeurs divers | 334.723 40 |
| Comptes à régler | 39.944 75 |
| | <u>10.374.668 15</u> |

Informations financières
 SOCIÉTÉ DE RECHERCHES ET DE FORAGES
 (*Les Annales coloniales*, 16 mars 1923)

On annonce de Casablanca que la Société de recherches et de forages aurait formé, entre ses actionnaires, un Syndicat qui porterait le nom de « Syndicat du Tselfat » et aurait pour but d'avancer à la Compagnie chérifienne de recherches et de forages une somme de cinq cent francs.

Celte somme serait destinée à acquérir de la Société Pearson and Son tous les droits que celle-ci possède au Maroc. Après de longues négociations, cette société anglaise aurait consenti à céder ces derniers à la Société française de recherches et de forages, moyennant un paiement en espèces. Le premier tiers serait déjà payé.

D'après les renseignements qui viennent de Casablanca, mais qui auraient besoin d'être contrôlés, il y aurait notamment parmi les droits concédés un certain permis de recherches pétrolifères, dans le périmètre duquel se trouverait un puits qui aurait fourni des quantités appréciables de pétrole. La propriété de ce puits avait été contestée et une décision de la Commission arbitrale des Mines au Maroc en avait attribué la propriété à la société anglaise.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHES ET FORAGES
(*Le Journal des finances*, 13 avril 1923)

L'assemblée des porteurs de parts, qui a eu lieu le 28 mars, a approuvé la modification aux conventions entre la société civile et la Société de recherches et forages.

Cette modification comporte l'abandon du droit de rachat des parts de fondateur, cet abandon étant remplacé par l'échange titre pour titre des parts contre des actions de 100 fr., à créer, entièrement libérées.

Recherches et forages.
(*Le Journal des finances*, 29 juin 1923)

Depuis plus de deux ans (voir nos numéros des 25 mars et 14 octobre 1921), nous avons signalé à nos lecteurs les dangers que comportait cette affaire ; au mois de juillet de l'année dernière, nous constatons que, malheureusement, nous ne nous étions pas trompés dans nos prévisions, le titre s'étant effondré de 200 fr. aux environs de 14 fr. Il est remonté, pendant ces derniers temps, jusqu'aux abords de 60 fr.

Une telle reprise nous paraissait au moins singulière et nous nous demandions dans quelles conditions elle avait pu se réaliser. La note que le conseil d'administration vient d'adresser aux actionnaires nous fournit l'explication désirée. Elle débute, ainsi qu'il sied à ces sortes d'appels au secours, par un exposé aussi riant que possible de la situation de l'entreprise et, surtout, de ses « possibilités » d'avenir. Le rendement des puits du Tselfat, y est-il dit, va en s'améliorant dans des conditions telles qu'il a été décidé de forer prochainement deux nouveaux puits dans son voisinage. La société, en outre, a acquis au Maroc, sans bourse délier, et par la seule promesse d'un pourcentage sur le pétrole extrait, de nouveaux permis intéressants, notamment dans la région de Djebel Chaker, récemment réunie à la zone de sécurité, où le pétrole se manifeste en surface. Enfin, par ailleurs, le domaine pétrolifère, qui comporte une étendue de 170.000 hectares au Maroc et de 15.000 en Tunisie, se trouve favorisé au point de vue des transports.

Le baume de l'espérance ainsi versé dans le cœur des porteurs d'actions, il est permis de parler avec moins d'embarras des « choses sérieuses », s'il est permis de s'exprimer ainsi, car, pour mettre les permis en exploitation industrielle et lever l'option consentie par le Syndicat du Tselfat, le conseil envisage une augmentation du capital de 3 millions. Malheureusement, étant donné les cours de la Bourse, l'opération ne pourrait être réalisée qu'en réduisant d'abord le capital et en subissant les conditions onéreuses d'un groupe financier garant. Or, le conseil est décidé à ne se soumettre à de telles exigences qu'à la dernière extrémité. Il estime, en effet, que les cours actuels des actions ne répondent pas à l'importance du domaine de la société, de ses travaux géologiques, de son matériel de forage et aux espérances que permettent les dernières

opérations. En conséquence, nous y arrivons enfin, il demande aux actionnaires s'ils seraient disposés à souscrire des actions au pair.

Sans doute la proposition est déjà., en soi, assez audacieuse, mais il ne faut pas être grand clerc pour s'apercevoir qu'elle aurait été complètement impossible si le titre avait continué à végéter dans les cours extrêmement dépréciés auxquels il était tombé l'an dernier et où il demeurait à peu près invendable. Le relèvement réalisé depuis n'a donc d'autre but que de préparer une opération, qui, d'ailleurs, paraît vouée, à l'avance, à un échec à peu près certain et qui laissera, très vraisemblablement, à ceux qui se laisseront aller à y participer, de nouveaux et cruels déboires.

Placements et émissions
Société de recherches et de forages
(*Le Journal des finances*, 20 juillet 1923)

Émission de 3.000 bons de 500 fr. 7 % net, remboursables en espèces par échange contre des actions.

Recherches et forages.
(*Le Journal des finances*, 3 août 1923)

L'assemblée ordinaire réunie extraordinairement le 23 juillet a autorisé le conseil d'administration à émettre des bons ou obligations pour un total de 1 million 500.000 francs aux époques et conditions qu'il jugera opportunes.

Cette émission est indépendante de celle de 1.500.000 francs d'obligations à laquelle le conseil a été autorisé à procéder par l'assemblée extraordinaire du 7 octobre 1921.

Il résulte des déclarations du président que deux puits nouveaux en forage ont atteint, l'un la profondeur de 100 mètres, l'autre celle de 20 mètres. Pour le premier de ces puits, la nappe pétrolifère a été atteinte à deux étages différents.

Société de recherches et forages
(*La Journée industrielle*, 11 juillet 1924)

Le bilan de l'exercice 1923 ne présente aucun compte de profits et pertes.

À l'actif, les immobilisations sont passées de 2.925.596 fr. à 3.234.337 fr., l'augmentation portant en totalité sur les frais de constitution et de premier établissement.

Le disponible et réalisable s'établit à 8 millions 802.223 fr.

Au passif, les éligibilités s'élèvent à 390.093 fr.

Les pétroles coloniaux
par Pierre Taittinger,
député de Paris,
vice-président de la commission de l'Algérie, des Colonies
(*Les Annales coloniales*, 17 octobre 1924)

.....
En Tunisie, MM. Gentil et Joleaud, professeurs de géologie à la Sorbonne, ont étudié la région d'Utiquet entre Ferryville et Carthage, en août 1917. La Société de Recherches et de forages, que les lecteurs des *Annales coloniales* connaissent bien, a fait, avec le Syndicat des pétroles, de grands travaux de prospection qui ont été suspendus, mais qui reprendront lorsque ceux entrepris au Maroc auront donné les résultats attendus.

Il y a tout lieu de supposer qu'une nappe pétrolifère s'étend sous toute notre Afrique du Nord, du lac de Bizerte à Meknès en passant par le Sud Constantinois et l'Oranie.

Quand l'Afrique du Nord ne trouverait dans son sous-sol que le pétrole nécessaire à sa propre consommation, ce serait un résultat important car, de plus en plus, ces pays vont devenir de gros consommateurs : les récentes randonnées sahariennes en automobile le prouvent.

.....

SOCIÉTÉ DE RECHERCHES et de FORAGES

S.A. au capital de 10 MF.

Siège social : PARIS, 94, rue de la Victoire

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1924-1925, p. 923)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 12 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 50 actions.

CHAILLEY (Josph), 3, r. de la Terrasse, Paris ; pdt ;

FREYCINET (Henry de), 54, r. de Londres, Paris ;

GUËT (Gabriel), 80, r. Saint-Lazare, Paris ;

RENEVEY (Georges), 8, r. Picot, Paris.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

HORAND (Fleury), 59, bd Beauséjour, Paris ;

Annuaire industriel, 1925 :

RECHERCHES et de FORAGES (Soc. de), 94, r. de la Victoire, Paris, 9^e. T. Gut. 54-87.
Soc. an. au cap. de 10.000.000 de francs.

Entreprise de forages, recherches, exploitation des eaux et des substances minières et, notamment, du pétrole ; traitement industriel de ces produits. (1-39651).

SOCIÉTÉ DE RECHERCHES ET FORAGES

(*Les Annales coloniales*, 12 mai 1925)

On annonce la convocation d'une assemblée extraordinaire le 18 mai en vue de l'examen de la situation et de la dissolution éventuelle de la société.

RECHERCHES ET FORAGES

(*Le Journal des finances*, 6 avril 1934)

On a noté, ces temps derniers, quelques demandes sur ce titre, depuis longtemps relégué aux « pieds humides ». Un de nos abonnés, qui en possède un paquet, nous dit avoir été pressenti par un établissement de seconde zone, qui se déclare acheteur pour 4 ou 5 fr. l'unité. Que signifie exactement cette exhumation ?

La Société de Recherches et de forages avait été créée, en 1915 [*sic* : 1916], pour rechercher le pétrole au Maroc. C'est elle, notamment, qui racheta à la firme anglaise Pearson la concession du Tselfat, sur laquelle vient de se produire un important jaillissement de pétrole. (Voir *Le Journal des finances* du 16 mars.)

Le Tselfat n'est plus la propriété de la Société de Recherches et forages. Celle-ci, mise en liquidation en 1925, a abandonné le bénéfice de ses travaux à la Société chérifienne des pétroles, dont elle a reçu, en rémunération, 3.200 actions, 1.600 parts et une certaine quantité de « bruttos », redevances dues sur les permis apportés à la Chérifienne ¹¹.

Les 3.200 actions et les 1.600 parts ont servi à désintéresser les porteurs de bons de Recherches et forages. Quant aux « bruttos », ils ont été réservés aux actionnaires, mais on les considérait comme n'ayant aucune valeur, puisque le pétrole restait introuvable.

Le jaillissement du 8 mars aux chantiers du Tselfat, évalué à 250 tonnes par jour, est-il de nature à conférer un intérêt véritable aux « bruttos » détenus par le liquidateur de Recherches et forages ? Il faudrait, pour le savoir, connaître exactement leur nombre et l'étendue des droits qu'ils représentent.

Ceux qui ramassent les actions Recherches et forages sont-ils mieux renseignés ? Peut-être. En tout cas, les intéressés feront bien, avant toute chose, de demander au liquidateur, M. Vautier, 2, rue de Lisbonne. Paris, quelques précisions sur ces fameux « bruttos », qu'il détient pour le compte des actionnaires.

LES BRUTTOS DE « RECHERCHES ET FORAGES » (*Le Journal des finances*, 24 mai 1935)

Il n'est plus question qu'à de rares intervalles de la Société chérifienne des pétroles ; un silence à peu près absolu entoure les manifestations de son activité industrielle ; la presse marocaine elle-même, à notre connaissance, ne paraît plus s'occuper beaucoup de ses travaux.

Ici et là, il est vrai, l'opinion a été émise, à tort ou à raison, que certains grands intérêts contesteraient l'opportunité de pousser intensivement l'exploitation des gisements du Tselfat.

Pourtant, financièrement, la Société chérifienne du Maroc grandit avec rapidité. Son capital, porté depuis 1933 de 19.200.000 fr. à 21, puis à 30 millions, puis à 50.080.000 ir., est actuellement en cours d'augmentation à 70 millions par l'émission au pair de 27.840 actions ordinaires B, réservées, à concurrence de 75 %, aux actionnaires, c'est-à-dire, sauf erreur, au Bureau Chérifien de Recherches et de Participations, à l'Office National des Combustibles liquides, à la Compagnie Générale du Maroc, à la Financière Franco-Belge, etc., et de 25 % aux porteurs de parts.

Mais, si l'on parle beaucoup moins qu'il y a un an de la Compagnie Chérifienne des Pétroles, c'est vraisemblablement parce que l'affaire des « bruttos » appartenant à la liquidation de Recherches et Forages est réglée.

Vers le milieu de 1934, une Société de Gérance des Bruttos a été constituée, au capital de 21.000 fr., en 210 actions de 100 fr., plus 106.026 parts de fondateur ayant droit à 95 % du surplus des bénéfices, société à laquelle M. Vautier, liquidateur de Recherches et Forages, a fait apport des bruttos détenus par la liquidation, moyennant

¹¹ Société anonyme de gérance des bruttos du Tselfat.

la remise de : 1° 5.000 pour lui-même ; 2° 101.026 pour la liquidation de Recherches et Forages.

Cela, *a priori*, pourrait ne pas sembler changer beaucoup la situation de la liquidation de Recherches et Forages, si le conseil de la Société de gérance des Bruttos ne comportait, à côté de M. Vautier, MM. Jacquemin, pionnier du Tselfat et ancien directeur de la Société de Recherches et Forages ; de Saulces de Freycinet, du Creusot, qu'on représentait, il y a un an, comme un intermédiaire susceptible d'aplanir bien des différends ; Chailley-Bert, des Mines de Douaria ; Jean Jauréguiberry, de l'Immobilier de Casablanca et de la Marocaine de Culture et de Commerce ¹².

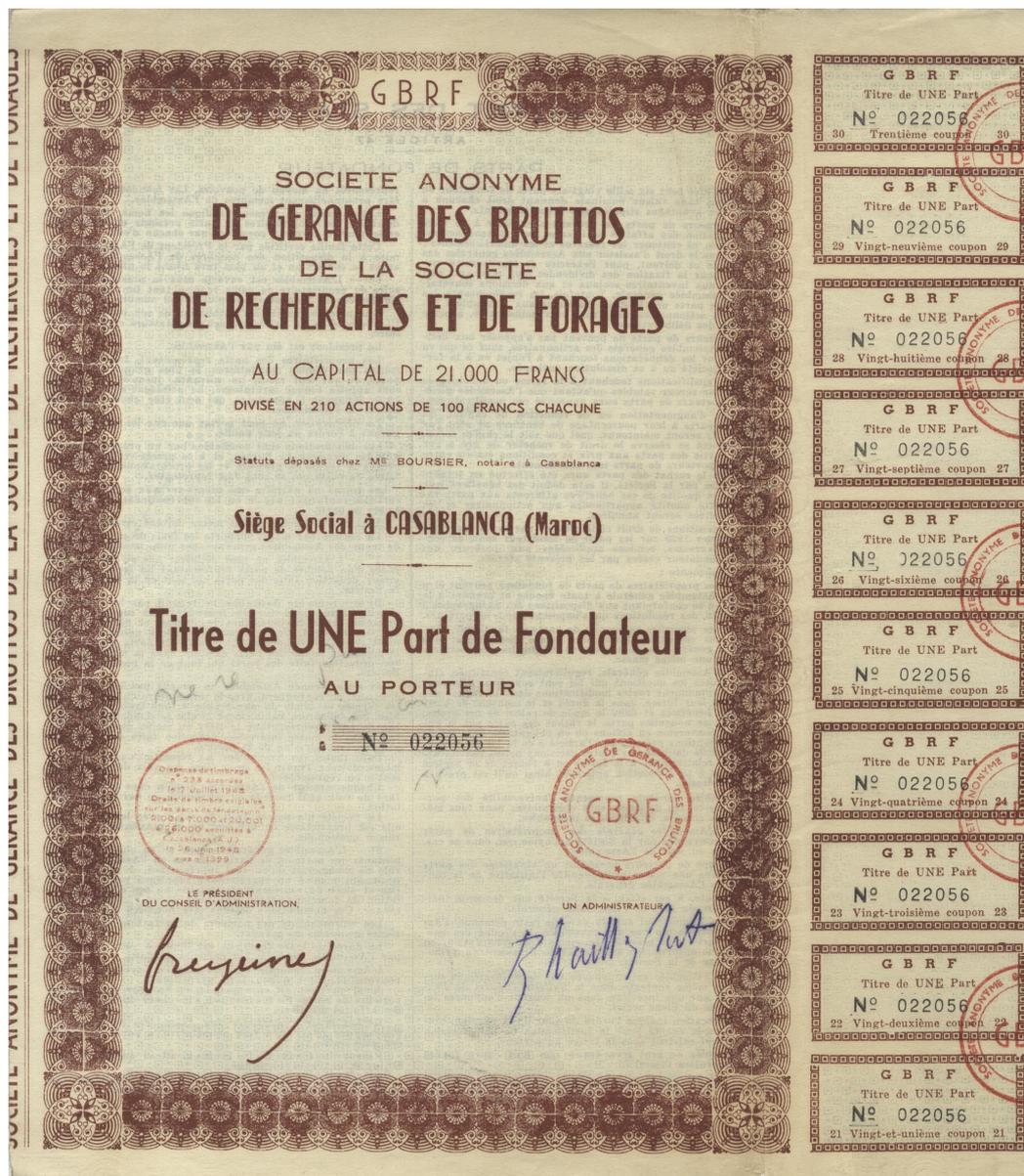
Cette réunion de personnalités diverses tendrait à indiquer que l'accord s'est fait entre les parties.

Les actionnaires de Recherches et Forages, qu'on conviait naguère avec tant de force à se grouper, devraient être mieux informés de ce qui se passe.

Le siège de la Société de Gérance des Bruttos de Recherches et Forages est 28, rue Prom, à Casablanca.

¹² Lille-Maroc, Société marocaine de culture et de commerce, à La Jacqueline (territoire des Zaers)

SOCIÉTÉ ANONYME DE GÉRANCE DES BRUTTOS DE LA SOCIÉTÉ DE RECHERCHES ET DE FORAGES



Coll. Serge Volper

SOCIÉTÉ ANONYME
DE GÉRANCE DES BRUTTOS
DE LA SOCIÉTÉ DE RECHERCHES ET DE FORAGES
au capital de 21.000 fr.

divisé en 210 actions de 100 fr. chacune

Statuts déposés chez M^e Boursier, notaire à Casablanca

TITRE DE UNE PART DE FONDATEUR AU PORTEUR

Dispense de timbrage n° 233 accordée le 7 juillet 1948.
Droits de timbre exigible sur les actions 2.001 à 7.000
et 20.001 à 25.000 acquittés à Casablanca (A.J.)
le 26 juin 1948. Visa n° 1399

Le président du conseil d'administration : Freycinet
Un administrateur : Chailley-Bert
